



Uccle le 18/09/2020

Covid-19 : Rappel des règles de sécurité et d'hygiène

## ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

Chers Parents,

Nous vous rappelons que l'école de votre enfant déploie toute son énergie afin de pouvoir préserver l'enseignement en présentiel tout en veillant à la sécurité des élèves et des membres du personnel. Il est donc essentiel que toute personne entrant dans les bâtiments respecte strictement les règles d'hygiène maintenant bien connues de tous (port du masque, distanciation, lavage des mains ...). D'autre part, les autorités ont clairement défini les cas de figure dans lesquels un enfant ou un adulte **ne pourront être admis à l'école et qui impliquent que vous devrez contacter rapidement votre médecin, à savoir:**

- **Présenter au moins 1** des symptômes suivants d'apparition aiguë, sans autre cause évidente :
  - Fièvre (supérieure à 37.5°), toux, difficultés respiratoires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût

**OU**

- **Présenter au moins 2** des symptômes suivants, sans autre cause évidente :
  - Douleurs musculaires, rhume, maux de gorge, maux de tête, diarrhée aqueuse, confusion aiguë, chute soudaine

**OU**

- Une aggravation des symptômes des pathologies respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergies...), sans autre cause évidente

Si ces symptômes se déclarent pendant les heures de cours, votre enfant sera isolé dans un local prévu à cet effet, **vous devrez venir le rechercher le plus rapidement possible et contacter votre médecin.**

Ces mesures, nécessaires dans un souci de protection du plus grand nombre, seront appliquées de façon stricte.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration !

Carine GOL-LESCOT

Philippe WARGNIES

Echevin de l'Enseignement

Chef de département-Affaires éducatives